

AMNESTY INTERNATIONAL

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Index AI : ASA 26/001/2007 (Public)
Bulletin n° : 019
30 janvier 2007

Laos/Thaïlande. Des réfugiés hmongs expulsés de leur cellule à coups de gaz lacrymogène

Le gouvernement thaïlandais doit annuler définitivement l'expulsion vers le Laos de 153 réfugiés de la minorité hmong, a déclaré Amnesty International ce mardi 30 janvier 2007. Des agents de l'Immigration ont tiré de leur cellule des femmes et des jeunes filles pleurant et hurlant dans le centre de Nong Khai et ont utilisé du gaz lacrymogène contre les hommes et les garçons qui s'étaient barricadés dans la cellule des hommes depuis plusieurs heures.

« Ces hommes, femmes et enfants ont été reconnus comme des réfugiés par les Nations unies et risquent d'être victimes de graves atteintes aux droits humains s'ils sont renvoyés au Laos, a déclaré Brittit Edman, responsable des recherches sur l'Asie du Sud-Est au sein d'Amnesty International. Le gouvernement thaïlandais doit annuler leur expulsion et les autoriser à s'installer dans un pays tiers. »

Les femmes et les jeunes filles ont été mises dans des autocars dans la journée et conduites à la frontière. Deux des femmes sont enceintes de huit mois et une autre a un enfant né il y a quelques semaines dans le centre de détention. Deux hommes qui étaient hospitalisés pour un problème de foie grave et une blessure par balle au visage ont également été mis dans ces cars.

Pour une raison que l'on ignore, les femmes et les jeunes filles ont ensuite été reconduites au centre d'immigration de Nong Khai dans le nord-est de la Thaïlande.

Les agents de l'Immigration ont appelé la police en renfort pour évacuer les hommes et les garçons de la cellule dans laquelle ils s'étaient barricadés. La police a utilisé du gaz lacrymogène et a tenté de scier les barreaux mais n'est pas parvenue à pénétrer dans la cellule. Des témoins ont indiqué que la police avait utilisé du gaz lacrymogène à trois reprises en dépit du fait que 20 jeunes garçons se trouvaient dans la cellule.

« Ces violences à l'encontre de réfugiés, dont certains sont des adolescents, sont extrêmement préoccupantes, a déclaré Brittit Edman. Il s'agit de personnes qui ont fui les persécutions et les violences dans leur pays – les autorités thaïlandaises se doivent de les protéger au lieu de leur infliger de nouvelles souffrances. »

Note aux rédacteurs :

Les Hmongs forment une minorité ethnique dont certains membres ont lutté auprès des forces américaines pendant la guerre du Viêt-Nam ; cette minorité est, depuis lors, persécutée par les autorités du Laos.

Les 153 Hmongs du centre de détention de Nong Khai ont tous été reconnus comme réfugiés par les Nations unies.

Aux termes du droit international, un gouvernement ne peut renvoyer de force des personnes dans un pays où elles risquent d'être victimes de graves atteintes aux droits humains.